

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 27

5 janvier 2006

SOMMAIRE

Aquest S.A., Luxembourg	1250	ESS S.A., Troisvierges	1261
Aramis Invest S.A., Luxembourg	1268	ESS S.A., Troisvierges	1261
Arts et Nature, S.à r.l., Leudelange	1269	Euro Ventilation, S.à r.l., Strassen	1296
Arts et Nature, S.à r.l., Leudelange	1269	Euro Ventilation, S.à r.l., Strassen	1296
Arts et Nature, S.à r.l., Leudelange	1269	Eurofinance Placements S.A., Luxembourg	1289
Baroo Energy Holding S.A., Luxembourg	1284	Fanadil, S.à r.l., Luxembourg	1263
Baroo Energy Holding S.A., Luxembourg	1287	FLD Hygiène S.A., Dudelange	1261
Baroo Energy Holding S.A., Luxembourg	1289	G.Force S.A., Luxembourg	1258
Baroo Energy Holding S.A., Luxembourg	1291	G.Force S.A., Luxembourg	1258
Beauty & Wellness, S.à r.l., Hesperange	1259	G.Force S.A., Luxembourg	1258
Belgofoods S.A., Luxembourg	1270	G.Force S.A., Luxembourg	1258
Bianchi 1770 Group S.A., Luxembourg	1276	G.Force S.A., Luxembourg	1258
Bianchi 1770 Group S.A., Luxembourg	1277	G.I.E. International S.A., Luxembourg	1262
Blacksmith Holding, S.à r.l., Luxembourg	1294	G.I.E. International S.A., Luxembourg	1262
Brasserie Kirchberg, S.à r.l., Luxembourg	1279	Galanda, S.à r.l., Luxembourg	1271
Brasserie Kirchberg, S.à r.l., Luxembourg	1279	Galanda, S.à r.l., Luxembourg	1274
Brasserie Kirchberg, S.à r.l., Luxembourg	1279	General Supplies S.A., Luxembourg	1251
Cantara Holding S.A., Luxembourg	1294	General Supplies S.A., Luxembourg	1257
Capital @ Work Group S.A., Capellen	1261	General Supplies S.A., Luxembourg	1257
Capital @ Work Int'l S.A., Capellen	1261	GFU, Gesellschaft für Umsatzfinanzierung S.A., Luxembourg	1293
Cassiopea S.A., Luxembourg	1291	Global Management & Services S.A., Luxembourg	1252
Cassiopea S.A., Luxembourg	1292	Global Management & Services S.A., Luxembourg	1252
CIPARI S.A., Compagnie Internationale de Participation et d'Investissement, Luxembourg	1255	Global Management & Services S.A., Luxembourg	1252
CIPARI S.A., Compagnie Internationale de Participation et d'Investissement, Luxembourg	1255	Grand Hôtel Billia Holding S.A., Luxembourg	1275
Colysée, S.à r.l., Luxembourg	1283	Grand Hôtel Billia Holding S.A., Luxembourg	1276
Colysée, S.à r.l., Luxembourg	1283	Guinness Properties S.A., Luxembourg	1274
Commercial Union Management Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	1294	Hellas Zeitungs- und Zeitschriften S.A., Luxembourg	1278
Commercial Union Management Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	1295	Hellas Zeitungs- und Zeitschriften S.A., Luxembourg	1278
Crystal Palace Investments S.A., Luxembourg	1280	Hellas Zeitungs- und Zeitschriften S.A., Luxembourg	1278
Cyberbeach, S.à r.l., Strassen	1269	Iguane S.A., Luxembourg	1284
Delphi Holdings Luxembourg, S.à r.l., Bascharage	1281	Illor I S.A., Luxembourg	1293
Dogan-Levage S.A., Luxembourg	1263	Illor II S.A., Luxembourg	1289
Dogan-Levage S.A., Luxembourg	1263	Intergest International S.A., Luxembourg	1277
E.C.I.M., European Center for Innovative Medicines S.A., Luxembourg	1256	International Consultance Services S.A., Luxembourg	1263
		J & H Group S.A., Strassen	1260

J & H International S.A., Strassen	1260	ProLogis UK XXIV, S.à r.l., Luxembourg	1251
Jetfly Aviation S.A., Luxembourg	1287	ProLogis UK XXVI, S.à r.l., Luxembourg	1251
Jetfly Aviation S.A., Luxembourg	1287	Qiagen Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1250
Jetfly Aviation S.A., Luxembourg	1288	SAS Institute, S.à r.l., Strassen	1253
Jufin S.A., Bascharage	1269	SAS Institute, S.à r.l., Strassen	1254
K.D.M. S.A., Luxembourg	1270	Salvia S.A., Ettelbrück	1257
K.D.M. S.A., Luxembourg	1270	Salvia S.A., Ettelbrück	1257
K.D.M. S.A., Luxembourg	1270	SEAP, Société Eurafricaine de Participations S.A., Luxembourg	1256
Kontrabau S.A., Luxembourg	1278	SEAP, Société Eurafricaine de Participations S.A., Luxembourg	1256
Kontrabau S.A., Luxembourg	1278	SEAP, Société Eurafricaine de Participations S.A., Luxembourg	1256
Kontrabau S.A., Luxembourg	1279	SEAP, Société Eurafricaine de Participations S.A., Luxembourg	1256
Landmark S.A.H., Luxembourg	1266	Security Capital European Realty, Sica, Luxembourg	1268
Landmark S.A.H., Luxembourg	1267	SIDL S.A., Skol International Development Luxembourg S.A., Luxembourg	1289
LFS Family Office S.A., Strassen	1277	SIDL S.A., Skol International Development Luxembourg, Luxembourg	1288
Lipidgen S.A., Luxembourg	1292	SIDL S.A., Skol International Development Luxembourg, Luxembourg	1288
Lipidgen S.A., Luxembourg	1293	SIDL S.A., Skol International Development Luxembourg, Luxembourg	1288
Lux-Investa S.A., Strassen	1279	Société Financière UCB Holding S.A., Luxembourg	1294
Marge S.A., Luxembourg	1281	Synergix International S.A., Luxembourg	1254
Marge S.A., Luxembourg	1282	Teraina Consulting S.A., Luxembourg	1264
Matériaux Clément S.A., Junglinster	1296	UCB Lux S.A., Luxembourg	1295
Metals & Technology S.A., Luxembourg	1282	Union Textiles A.G., Luxembourg	1251
Metals & Technology S.A., Luxembourg	1283	Union Textiles A.G., Luxembourg	1251
Metco S.A., Luxembourg	1262	Wolf Holding S.A., Luxembourg	1280
Metco S.A., Luxembourg	1262	Wolf Holding S.A., Luxembourg	1280
Metco S.A., Luxembourg	1262	Wolf Holding S.A., Luxembourg	1280
Metco S.A., Luxembourg	1268		
Metco S.A., Luxembourg	1268		
Metora Holding S.A., Luxembourg	1263		
Micky's Shop, S.à r.l., Echternach	1270		
Mondi Investments (Portugal) S.A., Luxembourg	1295		
Monergest S.A., Luxembourg	1274		
ProLogis UK V, S.à r.l., Luxembourg	1255		
ProLogis UK XVI, S.à r.l., Luxembourg	1255		

AQUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 76.408.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075120.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

QIAGEN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1144 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 102.487.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 5 juillet 2005, que:
- les membres du conseil d'administration ainsi que le commissaire ont été renommés pour une nouvelle période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour QIAGEN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12238. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075338.3/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

ProLogis UK XXVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.137.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(074974.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

UNION TEXTILES A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 89.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signature.

(074977.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

UNION TEXTILES A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 89.018.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signature.

(074975.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK XXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.135.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

(074976.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GENERAL SUPPLIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.290.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signatures.

(075013.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GLOBAL MANAGEMENT & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.566.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 19 juillet 2005:

Délibérations

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs ainsi que du commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006 comme suit:

Administrateur: Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg;

Administrateur: Maître Christian-Charles Lauer, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg;

Administrateur: Monsieur Franco Guidantoni, directeur de société, demeurant à Milan;

Commissaire aux comptes: ERNST & YOUNG S.A. avec siège social à Münsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075003.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GLOBAL MANAGEMENT & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.566.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 juillet 2005 que:

Délibération

Conformément à l'autorisation préalable conférée par l'assemblée générale statutaire tenue en date du 19 juillet 2005, le conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006.

Monsieur Jean-Luc Jourdan aura en sa qualité d'administrateur-délégué, tous pouvoirs de signature obligatoire individuelle ou conjointe dans le cadre de la gestion journalière de la société ainsi que dans tous les rapports avec les banques, pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075005.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GLOBAL MANAGEMENT & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04872, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075007.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SAS INSTITUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.390.

In the year two thousand and five, on the seventeenth day of August.
Before Us, Maître Marc Lecuit, notary, residing in Redange-sur-Attert.

Was held an extraordinary general meeting of associates of SAS INSTITUTE, S.à r.l. (the «Company»), a company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1347 Luxembourg, 6 Circuit de la Foire Internationale, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under the number B 77.390, incorporated pursuant to a deed of the notary Reginald Neuman, then residing at Luxembourg, on the 2 August 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 27 janvier 2001, number 59.

The meeting was opened at 5.00 p.m. with Mrs Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Max Kremer, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Corinne Muller, licenciée en droit, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer of the registered office of the Company to Strassen.

2. Subsequent amendment of article 4 of the articles of incorporation as follows: Article 4: «The registered office of the company is established in Strassen. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its associates. Within the same municipality, the registered office may be transferred through simple resolution of the board of managers».

3. Miscellaneous.

II.- That the associates present or represented, the proxyholders of the represented associates and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the associates, the proxyholders of the represented associates and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented associates, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the associates present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

First resolution

The general meeting decides to transfer the registered office of the Company to Strassen, to the following address, with immediate effect: 204, route d'Arlon, L-8010 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned transfer of the registered office, article 4 of the articles of incorporation is modified and now reads as follows:

Art. 4. «The registered office of the company is established in Strassen. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its associates. Within the same municipality, the registered office may be transferred through simple resolution of the board of managers».

The meeting was closed at 5.15 p.m.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by their names, first names, civil status and residences, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-sept août.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme SAS INSTITUTE, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social à L-1347 Luxembourg, 6 Circuit de la Foire Internationale, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 77.390, constituée suivant acte notarié de Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 janvier 2001, numéro 59.

L'assemblée est ouverte à 17 heures sous la présidence de Mme Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire M. Max Kremer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mlle Corinne Muller, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société à Strassen.
2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts comme suit:

Art. 4. «Le siège de la société est établi à Strassen. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil de gérance.»

3. Divers.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société à Strassen, à l'adresse suivante: 204, route d'Arlon, L-8010 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 4 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 4. «Le siège de la société est établi à Strassen. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil de gérance.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties, tous connu du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, lesdites parties ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Brauer, M. Kremer, C. Muller, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 18 août 2005, vol. 406, fol. 59, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 19 août 2005.

M. Lecuit.

(075719.3/243/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

SAS INSTITUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 77.390.

Les statuts coordonnés au 17 août 2005 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 19 août 2005.

M. Lecuit.

(075720.3/243/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

SYNERGIX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 74.420.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082532.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

ProLogis UK XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.895.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

(074978.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.902.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

(074980.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

**CIPARI S.A., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 7.518.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2005

Nomination - Démission

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, élit en qualité de:

Président administrateur: M. Jean-Louis Hensens,

Administrateur-délégué: M. Gilbert Ernens,

Administrateur: Mme Marie-Thérèse Relecom, M. Hugo Ferreira, M. Thibault Relecom, M. Baudouin Serckx, M. Baudouin Michiels,

Monsieur André Kahn a remis à la disposition du Conseil d'Administration son mandat d'Administrateur-délégué pour des raisons de convenance personnelle.

Monsieur Baudouin Serckx est également élu en qualité d'Administrateur pour une période de deux ans.

Ces mandats expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Certifié conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075015.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

**CIPARI S.A., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 7.518.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signatures.

(075014.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SEAP, SOCIETE EURAFRAICAIN DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 10.351.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 1997

L'Assemblée Générale acte la démission de Monsieur Kalala Illunga en qualité d'Administrateur.

Certifié conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074989.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SEAP, SOCIETE EURAFRAICAIN DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 10.351.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2005

Mme Marie-Thérèse Relecom, Présidente, Administrateur-délégué;

Mlle Bérangère Relecom, Administrateur;

Monsieur Thibault Relecom, Administrateur;

Monsieur Hugo Ferreira, Administrateur;

Monsieur Gilbert Ernens, Administrateur.

Monsieur André Kahn a remis à la disposition du Conseil d'Administration son mandat d'Administrateur pour des raisons de convenance personnelle.

Société CIPARI S.A., Commissaire aux comptes, sise à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ces mandats expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Certifié conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074990.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SEAP, SOCIETE EURAFRAICAIN DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 10.351.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signatures.

(074993.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

**E.C.I.M., EUROPEAN CENTER FOR INNOVATIVE MEDICINES S.A.,
Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 43.314.

Clôture de liquidation

La liquidation de la société EUROPEAN CENTER FOR INNOVATIVE MEDICINES S.A. (en liquidation) a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 29 juillet 2005. La mise en liquidation ayant été décidée par acte du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 16 juin 2005.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social de ALTER DOMUS, S.à r.l. au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075089.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GENERAL SUPPLIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.290.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2005

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, élit en qualité de:

Président Administrateur: M. Jean-Louis Henskens

Administrateur-délégué: M. Gilbert Ernens

Administrateur: M^{me} Marie-Thérèse Relecom, M. Michel Gillard

Messieurs André Kahn et Hugo Ferreira ont remis à la disposition du Conseil d'Administration leur mandat d'Administrateur pour des raisons de convenance personnelle.

Monsieur Michel Gillard est également élu en qualité d'Administrateur.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gilbert Ernens qui portera le titre d'Administrateur-Délégué.

Ces mandats expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Certifié conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074996.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GENERAL SUPPLIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.290.

Par la présente nous vous confirmons que Madame Marie-Thérèse Relecom et Madame Maïté Relecom sont une seule et même personne, le prénom Maïté étant le diminutif de Marie-Thérèse.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

G. Ernens

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074994.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SALVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9027 Ettelbrück, 10, rue du Coude.
R. C. Luxembourg B 108.386.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075028.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SALVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9027 Ettelbrück, 10, rue du Coude.
R. C. Luxembourg B 108.386.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075033.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

G.FORCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 109, rue des Maraîchers.
R. C. Luxembourg B 58.779.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075052.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

G.FORCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 109, rue des Maraîchers.
R. C. Luxembourg B 58.779.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075054.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

G.FORCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 109, rue des Maraîchers.
R. C. Luxembourg B 58.779.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075057.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

G.FORCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 109, rue des Maraîchers.
R. C. Luxembourg B 58.779.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075090.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

G.FORCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 109, rue des Maraîchers.
R. C. Luxembourg B 58.779.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075078.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BEAUTY & WELLNESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hespérange, 404, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 110.099.

 STATUTS

L'an deux mille cinq, le onze août.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Monsieur Frank Lulof, gérant de société, demeurant à L-5366 Munsbach, 163A, rue Principale,
2. Monsieur Pascal Peusch, gérant de société, demeurant à L-1134 Luxembourg, 49, rue Charles Arendt.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux, comme suit:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de BEAUTY & WELLNESS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Hespérange.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la commune. Le siège social pourra être transféré dans toute autre commune du pays par décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un centre de bronzage, d'un institut de beauté, d'un centre de massage et de relaxation.

La société a encore pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Elle pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise ayant une activité analogue, connexe ou 3 complémentaire à la sienne et en général, effectuer toutes opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à vingt mille (EUR 20.000,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de deux cents (EUR 200,-) euros chacune, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de vingt mille (EUR 20.000,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Frank Lulof, soixante-dix parts sociales	70
2. Monsieur Pascal Peusch, trente parts sociales	<u>30</u>
Total: cent parts sociales	100

Art. 6. Lorsque la société comprend plusieurs associés, les parts sont librement cessibles entre eux. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Dans tous les cas, les décisions à prendre par les associés ne seront valablement prises qu'à la majorité des trois quarts.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;

b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés ne puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les émoluments.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert le cas échéant l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à mille deux cents (EUR 1.200,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués.

Les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité des voix:

- Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Frank Lulof, préqualifié.
- Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée, Monsieur Pascal Peusch, préqualifié.
- La société sera valablement engagée en toutes circonstances par le signature individuelle du gérant technique.
- L'adresse du siège de la société est fixée à L-5884 Hespérange, 404, route de Thionville.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Lulof, P. Peusch, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 16 août 2005, vol. 432, fol. 77, case 3. – Reçu 200 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 août 2005.

U. Tholl.

(075733.3/232/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

J&H GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 97.514.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Strassen le 10 août 2005

Les mandats des administrateurs suivants sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2011:

Louis Zurstrassen,

Michel Vrancken,

Stéphane Morelle.

Pour extrait sincère et conforme

L. Zurstrassen / S. Morelle

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075018.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

J&H INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 99.608.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour J & H GROUP

Signature

Administrateur

(075019.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CAPITAL @ WORK GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, Parc d'Activités de Capellen.
R. C. Luxembourg B 78.769.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BG09413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

A. Hye de Crom
Managing Director

(075021.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CAPITAL @ WORK INT'L, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, Parc d'Activités de Capellen.
R. C. Luxembourg B 54.445.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BG09416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

A. Hye de Crom
Managing Director

(075023.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

FLD HYGIENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 124, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 55.954.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075024.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1A, rue de la Laiterie.
R. C. Luxembourg B 108.213.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075029.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1A, rue de la Laiterie.
R. C. Luxembourg B 108.213.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075026.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

G.I.E. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 60.872.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075036.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

G.I.E. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 60.872.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075034.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

METCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 51.628.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075047.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

METCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 51.628.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075048.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

METCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 51.628.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075050.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

INTERNATIONAL CONSULTANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 62.235.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075038.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

FANADIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 103, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 84.949.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075041.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

METORA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 84.123.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075044.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

DOGAN-LEVAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 62.653.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075049.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

DOGAN-LEVAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 62.653.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075040.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TERAINA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 110.100.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1. AQUALEGION LTD, une société ayant son siège à Londres WC 2A 3IJ (Royaume-Uni), Queens House, 55156 Lincoln's Inn Fields,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de «director» de ladite société.

2. WALBOND INVESTMENTS LTD, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, prénommée,

agissant en sa qualité de «director» de ladite société.

Lesquelles comparantes, représentées comme il est dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de TERAINA CONSULTING S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), par la création et l'émission d'actions nouvelles de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici l'aura n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième jeudi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarant souscrire les actions comme suit:

1. AQUALEGION LTD., prédésignée, trois cent six actions.	306
2. WALBOND INVESTMENTS LTD., prédésignée, quatre actions.	4
Total: trois cent dix actions.	310

Les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a. Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
- b. Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
- c. Madame Patricia Jupille, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

TOWERBEND LIMITED, ayant son siège à Suite 3, 54-56 Marylebone Lane, London W1U 2NU, Royaume-Uni.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: L. Moreschi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 juillet 2005, vol. 432, fol. 62, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075734.3/242/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

LANDMARK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 107.905.

L'an deux mille cinq, le onze août.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Holding LANDMARK S.A., ayant son siège social à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 107.905, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 mai 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill,

qui désigne comme secrétaire Madame Nathalie Gautier, employée privée demeurant professionnellement à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Heiliger, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

- I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social de la société et abandon du statut d'holding 1929.

2. Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la promotion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière de propriétés immobilières et l'exercice de toutes activités accessoires nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter. D'une façon générale, la société pourra, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, effectuer tous actes, transactions ou opérations susceptibles d'être utiles à l'accomplissement de son objet social.»

3. Adaptation des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et d'abandonner le statut d'holding 1929. L'article 4 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la promotion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière de propriétés immobilières et l'exercice de toutes activités accessoires nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter. D'une façon générale, la société pourra, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, effectuer tous actes, transactions ou opérations susceptibles d'être utiles à l'accomplissement de son objet social.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'adapter en conséquence l'article 1^{er} des statuts en y biffant le mot «holding».

L'article 1^{er} se lira dorénavant comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de LANDMARK S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, adresse et qualités, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Grisius, N. Gautier, L. Heiliger, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 12 août 2005, vol. 406, fol. 58, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 18 août 2005.

Signature.

(075757.3/243/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

LANDMARK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 107.905.

Les statuts coordonnés au 11 août 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 18 août 2005.

M. Lecuit.

(075758.3/243/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

ARAMIS INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 86.308.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075046.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

METCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 51.628.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075053.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

METCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 51.628.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075051.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 61.389.

Il résulte d'une lettre datant du 31 mai 2005 que Monsieur Mark Robert Evans, demeurant à Cheltenham, Gloucestershire, Royaume-Uni, a démissionné de ses fonctions de Vice-Président de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

A.R. Moore Jr.

Director

Translation:

By a letter dated 31 May 2005, Mark Robert Evans, residing in Cheltenham, Gloucestershire, United Kingdom, has tendered his resignation as a vice-president of the Company with immediate effect.

For publication purposes in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 9th August 2005.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

A.R. Moore Jr.

Director

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH04976. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075218.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

JUFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau.
R. C. Luxembourg B 83.473.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075055.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CYBERBEACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.089.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF08054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075058.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ARTS ET NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3348 Leudelange, 3, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 54.496.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075059.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ARTS ET NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3348 Leudelange, 3, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 54.496.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075061.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ARTS ET NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3348 Leudelange, 3, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 54.496.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075064.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BELGOFOODS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 86.874.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075060.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

MICKY'S SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 2, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 97.266.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075062.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

K.D.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 58.437.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075063.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

K.D.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 58.437.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075065.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

K.D.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 58.437.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075067.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GALANDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 103.926.

In the year two thousand and five, on the second day of June.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

JCF AIV G LP, a limited partnership organized and existing under the laws of Canada, having its registered office at Suite 200, Financial Plaza, 204 Lambert Street, Whitehorse, Y1A 3T2, Canada, duly represented by Mr. Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New-York on May 27, 2005.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of GALANDA, S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on November 3, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 41, dated January 14, 2005, page 1927, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 103.926 (hereinafter the «Company»).

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the share capital of the Company by nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 987,500.-) in order to bring it from its current amount of twelve-thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) up to one million Euro (EUR 1,000,000.-) through the issue of nine thousand eight hundred seventy-five (9,875) new shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The nine thousand eight hundred seventy-five (9,875) new shares have all been subscribed by the sole partner JCF AIV G LP, *prenamed*, represented as stated above

All the shares so subscribed have been fully paid-up in cash by the subscriber so that the total sum of nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 987,500.-) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

The sole partner decides to create ten (10) distinct classes of shares, numbered in alphabetical order from A to J.

The sole partner decides that, out of the ten thousand (10,000) existing shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class A shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class B shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class C shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class D shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class E shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class F shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class G shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class H shares, one thousand (1,000) shares are deemed to be class I shares and one thousand (1,000) shares are deemed to be class J shares.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at one million Euro (EUR 1,000,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares of class A having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class B having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class C having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class D having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class E having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class F having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class G having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class H having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, one thousand (1,000) shares of class I having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and one thousand (1,000) shares of class J having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.»

Fourth resolution

The sole partner decides to restate article 2 of the articles of incorporation of the Company as follows:

«**Art. 2.1.** The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

Art. 2.2. The Company may act as operational managing holding for any subsidiary, directly or indirectly owned or controlled or any affiliated company. The Company may monitor, supervise, direct and coordinate its subsidiaries or affiliated companies, render centralized services to them and act as financing corporation for them. The Company may

render group service to those subsidiaries or affiliated companies in particular in the areas of cash management, controlling, advice, financing of subsidiaries or affiliated companies, issue of debt instruments for this purpose, marketing, client or public relations, human resources, dealing with regulators and politicians and regulatory and legislative developments, business consulting, strategic planning, research, inquiring about new markets abroad and about other opportunities for expansion, engaging and coordinating of external advisors dealing with investors, advise on squeeze out, potential acquisitions, restructuring, integration and on divestitures, supervision of local management and analysis of business plans.

Art. 2.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debts securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 2.4. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

Art. 2.5. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

Art. 2.6. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respects to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, diving, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

Art. 2.7. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately thirteen thousand five hundred Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

JCF AIV G LP, un limited partnership régie selon les lois du Canada, ayant son siège social à Suite 200, Financial Plaza, 204 Lambert Street, Whitehorse, Y1A 3T2, Canada,

dûment représentée par M. Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, en date du 27 mai 2005.

La procuration, signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société GALANDA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 41 du 14 janvier 2005, page 1927, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.926 (ci-après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 987.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) par l'émission de neuf mille huit cent soixante-quinze (9.875) parts sociales nouvelles d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les neuf mille huit cent soixante-quinze (9.875) parts sociales nouvelles ont toutes été souscrites par l'associé unique JCF AIV G LP, prédésignée, représentée comme décrit ci-dessus.

Toutes les parts ainsi souscrites ont été entièrement payées en numéraire par le souscripteur de sorte que la somme de neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 987.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Seconde résolution

L'associé unique décide de créer dix (10) classes de parts sociales distinctes, énumérées en ordre alphabétique de A à J.

L'associé unique décide que, des dix mille (10.000) parts sociales existantes, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe A, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe B, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe C, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe D, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe E, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe F, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe G, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe H, mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe I et mille (1.000) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe J.

Troisième résolution

Suite à l'adoption de la résolution précédente, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales de la classe A, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe B, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe C, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe D, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe E, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe F, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe G, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe H, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune, mille (1.000) parts sociales de la classe I, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune et mille (1.000) parts sociales de la classe J, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«**Art. 2.1.** L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelques forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificat de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

Art. 2.2. La Société peut agir en tant que holding opérationnel pour toute filiale, directement ou indirectement détenue ou contrôlée ou pour toute autre société affiliée. La Société peut surveiller, diriger et coordonner ses filiales ou sociétés affiliées, leurs fournir des services centralisés, et agir pour elles comme société de financement. La Société peut rendre des services de groupe à ces filiales ou sociétés affiliées, notamment dans les secteurs de la gestion de trésorerie, le contrôle, le conseil, le financement des filiales ou des sociétés affiliées, l'émission d'emprunt à cette fin, le marketing, les relations publiques ou de clientèle, les ressources humaines, les relations avec les autorités de régulation et les politiques ainsi que le suivi des développements normatifs et législatifs, le conseil en planification stratégique, la recherche, l'analyse de nouveaux marchés à l'étranger et autres possibilités d'expansion, le recrutement et la coordination de conseillers externes, traitant avec des investisseurs, le conseil sur les opérations de «squeeze out», les acquisitions potentielles, la restructuration, l'intégration et sur des désinvestissements, la surveillance de la gestion locale et l'analyse des «business plans».

Art. 2.3. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

Art. 2.4. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

Art. 2.5. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, chance, taux d'intérêt et autres risques.

Art. 2.6. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financière en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

Art. 2.7. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.»

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué environ treize mille cinq cents euros.

Dont acte notarié, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Spizzichino, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 juin 2005, vol. 431, fol. 85, case 12. – Reçu 9.875 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075751.3/242/194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

GALANDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 103.926.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075752.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

MONERGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.533.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2005

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 28 juillet 2005

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075091.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GUINNESS PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 63.781.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 11 juillet 2005, que:

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Isaac Truzman, Administrateur.

Est élu Administrateur, en remplacement de Monsieur Isaac Truzman, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 21, Via Nassa, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, le 18 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075323.3/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

GRAND HOTEL BILLIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.170.

L'an deux mille cinq, le vingt mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue dûment empêché Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg), ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GRAND HOTEL BILLIA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 77.170, constituée sous la dénomination de INTERNATIONAL HARBOURS DEVELOPMENT S.A., suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, le 11 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 11 du 8 janvier 2001, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent quatre-vingt-neuf mille deux cent cinquante (189.250) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 2.000.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 4.731.250,- à EUR 6.731.250,- par la création, l'émission de 80.000 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 25,- chacune, jouissant des mêmes droit et avantages que les actions existantes.

2.- L'actionnaire minoritaire renonce à toute souscription et l'augmentation est ainsi souscrite et libérée intégralement par l'actionnaire majoritaire la société TALISKER LTD par versement en espèces.

3.- Modification subséquente de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre millions sept cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 4.731.250,-) à six millions sept cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 6.731.250,-) par la création et l'émission de quatre-vingt mille (80.000) actions nouvelles de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé pour autant que de besoin à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des quatre-vingt mille (80.000) actions nouvelles l'actionnaire majoritaire la société TALISKER LTD, ayant son siège à Nassau, Atlantic House 3rd Floor, Collins Avenue & 2nd Terrace (Bahamas).

Souscription - Libération

Ensuite la société TALISKER LTD, prédésignée, ici représentée par Madame Luisella Moreschi, prénommée, en vertu d'une des procurations dont question ci-avant, a déclaré souscrire à toutes les quatre-vingt mille (80.000) actions nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social de la société est fixé à six millions sept cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 6.731.250,-), divisé en deux cent soixante-neuf mille deux cent cinquante (269.250) actions de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.»

1276

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt-trois mille cinq cents euros. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, R. Biltgen, J. Elvinger.

Enregistré à Mersch, le 23 mai 2005, vol. 431, fol. 71, case 8. – Reçu 20.000 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075803.3/242/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

GRAND HOTEL BILLIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.170.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075804.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

BIANCHI 1770 GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.198.

L'an deux mille cinq, le trente et un mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BIANCHI 1770 GROUP S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 90.198, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 55 du 20 janvier 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 273 du 13 mars 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les onze mille (11.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 10 heures au 1^{er} lundi du mois de juin à 11 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1^{er} lundi du mois de juin à 11 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 10.00 heures au 1^{er} lundi du mois de juin à 11.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1^{er} lundi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 juin 2005, vol. 431, fol. 83, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075768.3/242/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

BIANCHI 1770 GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.198.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075769.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

LFS FAMILY OFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.047.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075075.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

INTERGEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 42.445.

—

Il résulte d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2005 que Monsieur Peter Anterist a été nommé deuxième administrateur-délégué.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Uwe Habenicht, administrateur,
- Monsieur Peter Anterist, administrateur-délégué,
- Monsieur Heinz Anterist, administrateur-délégué.

Leurs mandats sont renouvelables lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en date du 4 mars 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075333.3/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

HELLAS ZEITUNGS- UND ZEITSCHRIFTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 57.810.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075066.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

HELLAS ZEITUNGS- UND ZEITSCHRIFTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 57.810.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075069.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

HELLAS ZEITUNGS- UND ZEITSCHRIFTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 57.810.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075071.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

KONTRABAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 66.408.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075108.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

KONTRABAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 66.408.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075106.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

KONTRABAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 66.408.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075109.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BRASSERIE KIRCHBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 193, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 51.804.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075111.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BRASSERIE KIRCHBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 193, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 51.804.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075112.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BRASSERIE KIRCHBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 193, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 51.804.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075115.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

LUX-INVESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 94.794.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075116.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

WOLF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 46.490.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075119.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

WOLF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 46.490.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075117.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

WOLF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 46.490.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075118.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CRYSTAL PALACE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 74.429.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 11 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann,
- Monsieur Marc Koeune,
- Madame Nicole Thommes,
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075326.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

DELPHI HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000.000,-

Siège social: L-4940 Bascharage, 1, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.207.

—
EXTRAIT

Par résolution écrite du 10 août 2005 l'associé unique de DELPHI HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. a accepté la démission de Monsieur Edgar Wolf de sa fonction de Gérant B avec effet au 10 août 2005 et a nommé comme nouvel Gérant B Monsieur Sebastian Schilling, avec adresse professionnelle au 1, route de Luxembourg, L-4940 Bascharage avec effet au 10 août 2005, pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de DELPHI HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. se compose désormais comme suit:

Gérants A:

Robert L. Katz,
John Paul Arle.

Gérants B:

Sebastian Schilling,
Jean-Michel Paumier,
Steven Kiefer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour DELPHI HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075236.3/260/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

MARGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.422.

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARGE S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 81.422, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 28 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 947 du 31 octobre 2001 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} mardi du mois d'août à 16 heures au dernier jeudi du mois de juin à 10 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de juin à 10 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} mardi du mois d'août à 16.00 heures au dernier jeudi du mois de juin à 10.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Vignerou, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 juillet 2005, vol. 432, fol. 36, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075777.3/242/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

MARGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.422.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075778.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

METALS & TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.886.

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HASI INVEST S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 70.886, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 764 du 14 octobre 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 5 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 572 du 12 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Modification de la dénomination sociale de HASI INVEST S.A., en METALS & TECHNOLOGY S.A.

2.- Modification de la première phrase de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (première phrase).** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de METALS & TECHNOLOGY S.A.»

3.- Transfert du siège social de L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société de HASI INVEST S.A. en METALS & TECHNOLOGY S.A.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (première phrase).** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de METALS & TECHNOLOGY S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 20 mai 2005, vol. 431, fol. 70, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075801.3/242/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

METALS & TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.886.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075802.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

COLYSEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.140.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075093.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

COLYSEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.140.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075096.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

IGUANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.834.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075097.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BAROO ENERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 105.953.

L'an deux mille cinq le dix-sept juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BAROO ENERGY HOLDING S.A. (R.C.S. Luxembourg numéro B 105.953) (ci-après, la «Société»), ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 janvier 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est présidée par Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Avenue Monterey.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Anna Lolaico, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Avenue Monterey.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian François, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Avenue Monterey.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les vingt-cinq mille (25.000) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 250.000,- pour porter le capital de son montant actuel de EUR 250.000,- à EUR 500.000,- par l'émission de 25.000 nouvelles actions de EUR 10,- chacune.

2.- Renonciation au droit préférentiel de souscription:

3.- Souscription et libération des 25.000 nouvelles actions par apport en espèces.

4.- Création de 10.000 parts bénéficiaires (ci-dessous appelées «les Parts Bénéficiaires») et attribution de ces parts par parts égales à Messieurs Salvatore Florida et Paul-André Canel à titre gratuit.

5.- Insertion subséquente d'un nouvel article 4 dans les statuts ayant la teneur suivante:

«Indépendamment des actions représentatives du capital social, il est créé 10.000 Parts Bénéficiaires sans désignation de valeur et ne jouissant pas du droit de vote.

En rémunération de leurs efforts en rapport avec le développement de la société, les parts bénéficiaires sont attribuées à titre gracieux et à parts égales à Messieurs Salvatore Florida et Paul-André Canel.

Les parts bénéficiaires sont nominatives et donnent lieu au paiement d'un dividende suivant les règles définies à l'article 14 des statuts.

Elle ne sont cessibles entre vifs qu'entre les bénéficiaires initiaux.»

6. Renumerotation subséquente des articles suivants des statuts.

7. Modification du 2^e paragraphe du nouvel article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée par la signature collective de:

- deux (2) administrateurs de la catégorie A et d'un (1) administrateur de la catégorie B pour tout engagement de la société dont le montant serait égal ou inférieur à 50% du capital social souscrit.

- Tous les administrateurs de la catégorie A et un (1) administrateur de la catégorie B pour tout engagement de la société dont le montant serait supérieur à 50% du capital social souscrit.»

8.- Modification du nouvel article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivant:

«Le Conseil d'Administration sera autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Dans tous les cas, les versements d'acomptes sur dividendes respecteront les modalités prévues à l'article 14 des présents statuts concernant l'affectation des résultats de la société.»

9.- Modification du 2^e paragraphe du nouvel article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Chaque année, l'Assemblée Générale décidera de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net de la société, tel que défini par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et plus particulièrement sous réserve du respect des dispositions des articles 72 (affectation à la réserve légale) et 237 (amortissement des frais de constitution) de cette loi et des règles suivantes:

Dans le cas où le résultat net distribuable de l'exercice est inférieur ou égal à 7% des capitaux propres de la société, l'Assemblée Générale décidera de l'affectation ou de la distribution de ce résultat.

Dans le cas où le résultat net distribuable de l'exercice est supérieur à 7% des capitaux propres de la société, la partie du résultat net supérieur à 7% sera répartie comme suit:

- 20% seront intégralement versés à titre de participation aux bénéfices des propriétaires de parts bénéficiaires, en proportion de leur détention respective de parts.

- Pour ce qui est des 80% restants, l'Assemblée Générale décidera de l'affectation ou de la distribution de ce résultat.»

10. Divers.

Exposé préliminaire

Le Président informa l'assemblée qu'un des nouveaux actionnaires qui entendait souscrire à deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles n'a pas honoré ses engagements et n'a pas versé la somme nécessaire à la libération des actions nouvelles de sorte que l'augmentation de capital réalisée porte sur un montant de deux cent vingt-cinq mille euros (EUR 225.000,-) qui sera représenté par vingt-deux mille cinq cents (22.500) actions nouvelles.

Après avoir entendu l'exposé du Président et après avoir vérifié l'exactitude des faits exposés, l'assemblée générale affirme son désir de se servir des procurations ci-annexées ayant pour ordre du jour d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 250.000,- mais de décider d'augmenter le capital social seulement à concurrence de EUR 225.000,- et d'accepter la souscription de 22.500 actions nouvelles de EUR 10,- chacune.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent vingt-cinq mille euros (EUR 225.000,-), pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-), à celui de quatre cent soixante-quinze mille euros (EUR 475.000,-), par la création et l'émission de vingt-deux mille cinq cents (22.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,- chacune).

Deuxième résolution

L'assemblée après avoir constaté que les actionnaires existants ont renoncé pour autant que de besoin à leur droit préférentiel de souscription, décide d'accepter à la souscription de la totalité des vingt-deux mille cinq cents (22.500) actions nouvelles les souscripteurs comme suit:

1.- SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

à concurrence de six mille cinq cents (6.500) actions nouvelles,

2.- Monsieur Arnaud Michel, demeurant 7, Hameau Boileau, F-75016 Paris,

à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles,

3.- Monsieur Stéphane Michel, demeurant 41, Hameau Boileau, F-75016 Paris,

à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles,

4.- Monsieur Pierre Ferrand-Eynard, demeurant 37, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris,

à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles,

5.- Monsieur Georges El Asmar, demeurant Avenue Georges Haddad, Imm Nahas-Tabaris, Beyrouth, Liban,

à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles,

6.- Société Civile «P2N», ayant son siège social 143, avenue Molière, B-1190 Bruxelles,

à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles,

7. Monsieur Pierre Canel, demeurant à 52, rue Saint-Antoine, F-75004 Paris,

à concurrence de mille (1.000) actions nouvelles,

8. Monsieur Michel Zoghzoghi, demeurant Immeuble Zoghzoghi, Route Internationale de Damas-Hazmich (Liban),

à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles.

Intervention - Souscription - Libération

Sont ensuite intervenus:

1.- SERVICES GÉNÉRAUX DE GESTION S.A., Société de droit Luxembourgeois, prédésignée,

2.- Monsieur Arnaud Michel, prénommé,

3.- Monsieur Stéphane Michel, prénommé,

4.- Monsieur Pierre Ferrand-Eynard, prénommé,

5.- Monsieur Georges El Asmar, prénommé,

6.- Société Civile P2N, prédésignée,

7.- Monsieur Pierre Canel, prénommé,

8.- Monsieur Michel Zoghzoghi, prénommé,

tous ici représentés par Madame Françoise Dumont, prénommée,

en vertu de procurations dont mention ci-avant et de procurations lui délivrées,

lesquels comparants, représentés comme il est dit, déclarent souscrire les vingt-deux mille cinq cents (22.500) actions nouvellement émises, chacun au nombre et aux modalités pour lequel il a été admis et les libérer intégralement en nu-

méraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de deux cent vingt-cinq mille euros (EUR 225.000,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-quinze mille euros (EUR 475.000,-), représenté par quarante-sept mille cinq cents (47.500) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales».

Quatrième résolution

L'assemblée décide de créer dix mille (10.000) parts bénéficiaires et de les attribuer par parts égales à titre gratuit à Messieurs Salvatore Florida, demeurant à 52, Via Enrico Mattei, I-20097 San Donato Milanese, et Paul-André Canel, demeurant à 37, avenue de Villeneuve L'étang, F-78000 Versailles.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'insérer un nouvel article 4 dans les statuts qui aura la teneur suivante:

«Indépendamment des actions représentatives du capital social, il est créé 10.000 Parts Bénéficiaires sans désignation de valeur et ne jouissant pas du droit de vote.

En rémunération de leurs efforts en rapport avec le développement de la société, les parts bénéficiaires sont attribuées à titre gracieux et à parts égales à Messieurs Salvatore Florida, demeurant à 52, Via Enrico Mattei, I-20097 San Donato Milanese, et Paul-André Canel, demeurant à 37, avenue de Villeneuve L'étang, F-78000 Versailles.

Les parts bénéficiaires sont nominatives et donnent lieu au paiement d'un dividende suivant les règles définies à l'article 14 des statuts.

Elles ne sont cessibles entre vifs qu'entre les bénéficiaires initiaux.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de renuméroter les articles suivants des statuts.

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier le 2^e paragraphe du nouvel article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée par la signature collective de:

- deux (2) administrateurs de la catégorie A et d'un (1) administrateur de la catégorie B pour tout engagement de la société dont le montant serait égal ou inférieur à 50% du capital social souscrit.
- Tous les administrateurs de la catégorie A et un (1) administrateur de la catégorie B pour tout engagement de la société dont le montant serait supérieur à 50% du capital social souscrit.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier le nouvel article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivant:

«Le Conseil d'Administration sera autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Dans tous les cas, les versements d'acomptes sur dividendes respecteront les modalités prévues à l'article 14 des présents statuts concernant l'affectation des résultats de la société.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier le 2^e paragraphe du nouvel article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Chaque année, l'Assemblée Générale décidera de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net de la société, tel que défini par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et plus particulièrement sous réserve du respect des dispositions des articles 72 (affectation à la réserve légale) et 237 (amortissement des frais de constitution) de cette loi et des règles suivantes:

Dans le cas où le résultat net distribuable de l'exercice est inférieur ou égal à 7% des capitaux propres de la société, l'Assemblée Générale décidera de l'affectation ou de la distribution de ce résultat.

Dans le cas où le résultat net distribuable de l'exercice est supérieur à 7% des capitaux propres de la société, la partie du résultat net supérieur à 7% sera répartie comme suit:

- 20% seront intégralement versés à titre de participation aux bénéfices des propriétaires de parts bénéficiaires, en proportion de leur détention respective de parts.
- Pour ce qui est des 80% restants, l'Assemblée Générale décidera de l'affectation ou de la distribution de ce résultat.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: F. Dumont, A. Lolaico, C. François, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 juin 2005, vol. 432, fol. 10, case 11. – Reçu 2.250 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075806.3/242/180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

BAROO ENERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.953.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075807.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

JETFLY AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.

R. C. Luxembourg B 70.397.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 23 juin 2004

Les actionnaires acceptent la démission de la société IPBM de son poste d'administrateur.

Monsieur Jean Cailliau, cadre, né le 4 décembre 1962, et demeurant 18, rue François 1^{er}, F-75008 Paris est administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074986.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

JETFLY AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.

R. C. Luxembourg B 70.397.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2005

Les mandats d'administrateur de M. Michael Kraland et M. François Philipon sont révoqués avec effet immédiat.

En remplacement des administrateurs révoqués, les actionnaires nomment:

M. Nicolas Gorodiche, retraité, né le 21 juillet 1938 à Arles (F-13200), demeurant 2, place des Tilleuls, Augerville-la-Rivière (F-45330);

LANOR HOLDING S.A., 81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange, R.C.S Luxembourg B 71.672.

Les actionnaires décident également la nomination d'un administrateur supplémentaire en la personne de M. Pierre Alain Blum, dirigeant de sociétés, né le 31 juillet 1945 à Buttes (CH-2115) et demeurant 20, rue Haute Colombier (CH-2013).

Les mandats des nouveaux administrateurs prendront fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes 2004.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 12 juillet 2005

Le conseil d'administration de la société décide de nommer M. Nicolas Gorodiche, président du conseil d'administration.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074992.3/592/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

JETFLY AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.
R. C. Luxembourg B 70.397.

Suivant courrier du 10 mai 2005, M. Jean Cailliau démissionne avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074991.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SIDL S.A., SKOL INTERNATIONAL DEVELOPMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.967.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2004

L'Assemblée Générale acte la démission de Madame Claudine Kaufmann en qualité d'Administrateur.

Certifié conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075002.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SIDL S.A., SKOL INTERNATIONAL DEVELOPMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.967.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2005

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, élit en qualité de:

Président - Administrateur-Délégué: M. Jean-Louis Henkens,

Administrateurs: Mme Marie-Thérèse Relecom, M. Gilbert Ernens, M. Michel Gillard,

pour un mandat qui expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Messieurs André Kahn et Hugo Ferreira ont remis à la disposition du Conseil d'Administration leur mandat d'Administrateur pour des raisons de convenance personnelle.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Jean-Louis Henkens qui portera le titre de Président - Administrateur-Délégué.

Certifié conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075010.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SIDL S.A., SKOL INTERNATIONAL DEVELOPMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.967.

Par la présente nous vous confirmons que Madame Marie-Thérèse Relecom et Madame Maïté Relecom sont une seule et même personne, le prénom Maïté étant le diminutif de Marie-Thérèse.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

G. Ernens

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074999.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SIDL S.A., SKOL INTERNATIONAL DEVELOPMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.967.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signatures.

(075004.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

EUROFINANCE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.221.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

Signature.

(075098.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ILLOR II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 64.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Signature.

(075100.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BAROO ENERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 105.953.

L'an deux mille cinq le six juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BAROO ENERGY HOLDING S.A. (R.C.S. Luxembourg numéro B 105.953) (ci-après, la «Société»), ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 501 du 27 mai 2005, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 juin 2005, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Avenue Monterey.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Anna Lolaico, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Avenue Monterey.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian François, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Avenue Monterey.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les quarante-sept mille cinq cents (47.500) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Augmentation de capital à concurrence d'un montant de EUR 327.000,- (trois cent vingt-sept mille euros) pour porter le capital de son montant actuel de EUR 475.000,- (quatre cent soixante-quinze mille euros) à EUR 802.000,- (huit cent et deux mille euros) par l'émission de 32.700 (trente-deux mille sept cents) nouvelles actions de EUR 10,- chacune.

2. Renonciation au droit préférentiel de souscription.

3. Souscription et libération des 32.700 (trente-deux mille sept cents) nouvelles actions par apport en espèces.

4. Modification de la dernière phrase de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les Parts Bénéficiaires ne sont cessibles entre vifs qu'entre porteurs de Parts Bénéficiaires.»

5. Ajout des paragraphes suivants à l'article 4 des statuts:

«Par ailleurs de nouvelles Parts Bénéficiaires pourront être créées au profit de tout actionnaire en rémunération de ses efforts permettant à la société une entrée dans un gisement hydrocarbure.

En tout état de cause toute création de Parts Bénéficiaires nouvelles sera proposée par le Conseil d'Administration et sera de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera à l'unanimité.

Les Parts Bénéficiaires nouvelles qui pourraient être ainsi créées jouiront des mêmes droits que les Parts Bénéficiaires initiales.»

6. Nomination de Monsieur Bernard Polge de Combret au poste d'Administrateur de catégorie A.

7. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent vingt-sept mille euros (EUR 327.000,-), pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-quinze mille euros (EUR 475.000,-), à celui de huit cent deux mille euros (EUR 802.000,-), par la création et l'émission de trente-deux mille sept cents (32.700) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires existants ont renoncé pour autant que de besoin à leur droit préférentiel de souscription, décide d'accepter à la souscription de la totalité des trente-deux mille sept cents (32.700,-) actions nouvelles les souscripteurs comme suit:

1. SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

à concurrence de trois mille (3.000) actions nouvelles;

2. Société Civile P2N, ayant son siège social 143, avenue Molière, B-1190 Bruxelles, à concurrence de mille cinq cents (1.500) actions nouvelles;

3. Monsieur Pierre Canel, demeurant à 52, rue Saint-Antoine, F-75004 Paris, à concurrence de mille cinq cents (1.500) actions nouvelles;

4. ORES ENERGY LTD, ayant son siège à Barkley Wharf, Le Coudan, Waterfront, 3^e étage, Suite 340/345, P.O. Box 1070, Port-Louis, République de Maurice, à concurrence de vingt-six mille sept cents (26.700) actions nouvelles.

Intervention - Souscription - Libération

Sont ensuite intervenus:

1.- SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Société de droit Luxembourgeois, prédésignée,

2.- Société Civile P2N, prédésignée,

3.- Monsieur Pierre Canel, prénommé,

4.- ORES ENERGY LTD, prédésignée,

toutes ici représentées par Madame Françoise Dumont, prénommée,

en vertu de procurations dont mention ci-avant et d'une procuration lui délivrées,

lesquels comparants, représentés comme il est dit, déclarent souscrire les trente-deux mille sept cents (32.700) actions nouvellement émises, chacun au nombre et aux modalités pour lequel il a été admis et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de trois cent vingt-sept mille euros (EUR 327.000,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à huit cent deux mille euros (EUR 802.000,-), représenté par quatre-vingt mille deux cents (80.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales».

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier la dernière phrase de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les Parts Bénéficiaires ne sont cessibles entre vifs qu'entre porteurs de Parts Bénéficiaires.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'ajouter les paragraphes suivants à l'article quatre des statuts:

«Par ailleurs de nouvelles Parts Bénéficiaires pourront être créées au profit de tout actionnaire en rémunération de ses efforts permettant à la société une entrée dans un gisement hydrocarbure.

En tout état de cause toute création de Parts Bénéficiaires nouvelles sera proposée par le Conseil d'Administration et sera de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera à l'unanimité.

Les Parts Bénéficiaires nouvelles qui pourraient être ainsi créées jouiront des mêmes droits que les Parts Bénéficiaires initiales.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouvel Administrateur de catégorie A pour un terme prenant fin immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2010:

- Monsieur Bernard Polge de Combret, consultant international, né à Paris, le 27 octobre 1942, demeurant à CH-1260 Nyon, 30, route de Genève.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: F. Dumont, A. Lolaico, C. François, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 18 juillet 2005, vol. 432, fol. 41, case 12. – Reçu 3.270 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075808.3/242/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

BAROO ENERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 105.953.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075810.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

CASSIOPEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.597.

L'an deux mille cinq, le trente et un mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CASSIOPEA S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 79.597, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 22 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 550 du 19 juillet 2001, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 442 du 27 avril 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois mille (3.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 2^e mardi du mois de septembre à 10.00 heures au 1^{er} lundi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1^{er} lundi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 2^e mardi du mois de septembre à 10.00 heures au 1^{er} lundi du mois de juin à 11.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1^{er} lundi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 juin 2005, vol. 431, fol. 84, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075813.3/242/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

CASSIOPEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.597.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

H. Hellinckx.

(075814.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

LIPIDGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.324.

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LIPIDGEN S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 83.324, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 1^{er} août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 108 du 21 janvier 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 227 du 4 mars 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent trente (330) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e lundi du mois d'octobre à 15.00 heures au dernier jeudi du mois de juin à 15.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de juin à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e lundi du mois d'octobre à 15.00 heures au dernier jeudi du mois de juin à 15.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de juin à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Vigneron, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 juillet 2005, vol. 432, fol. 35, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075815.3/242/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

LIPIDGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.324.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075817.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

ILLOR I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 64.870.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Signature.

(075102.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GFU, GESELLSCHAFT FUR UMSATZFINANZIERUNG, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 104.338.

Il résulte de deux lettres de démission du 5 août 2005 de Messieurs Claude Schmitz et Claude Zimmer que ceux-ci ont démissionné de leur fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 août 2005.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075351.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

CANTARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 84.124.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075107.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BLACKSMITH HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 452.000,-.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 104.230.

EXTRAIT

HVB OFFENE UNTERNEHMENS BETEILIGUNGS-AG, un des associés de la Société, a changé sa dénomination sociale en HVB CAPITAL PARTNERS AG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLACKSMITH HOLDING, S.à r.l.

S. Weckermann

Gérant et Président du Conseil de Gérance

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075239.3/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

SOCIETE FINANCIERE UCB HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 10.500.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03875, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2005 reportée au 29 juin 2005

Affectation des résultats

L'Assemblée décide de reporter à nouveau la totalité du bénéfice de EUR 147.551.946,-.

Cette décision est conforme à la proposition faite par le Conseil d'Administration.

Luxembourg le 29 juin 2005.

E. Roelandt / E. Vogt

Administrateur / Administrateur

(075240.3/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

COMMERCIAL UNION MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 25.076.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société qui s'est tenue le 16 août 2005 à 12.00 heures

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 16 août 2005 que:

- Les gérants ont vu leurs mandats respectifs renouvelés pour une période jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.
- Le réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers a vu son mandat renouvelé pour une période jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

A. Drinkwater

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075347.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

**COMMERCIAL UNION MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 25.076.

Extrait des résolutions prises par les Associés de la Société le 23 mai 2005

COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A. a accepté le transfert des 2 parts détenues par M. Gérard Nesper en date du 23 mai 2005.

Il en résulte que l'associé unique de la Société est COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A. détenant 800 parts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

A. Drinkwater
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075345.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

UCB LUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 105.267.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03872, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2005 reportée au 29 juin 2005

Affectation des résultats

L'Assemblée décide de reporter à nouveau la perte de EUR 680.158.360,-.

Cette décision est conforme à la proposition faite par le Conseil d'Administration.

Luxembourg le 29 juin 2005.

M. de Cannart / E. Vogt
Administrateur / Administrateur

(075242.3/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

MONDI INVESTMENTS (PORTUGAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 99.049.

Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 29 juin 2005

- M. Arjan Kirthi Singha a été réélu Commissaire de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2006.

- DELOITTE S.A. a été nommé Réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2006.

- Mme G.F. Adams, M. T.A.M. Bosman, M. A.F. Pace-Bonello, Mme J.A. Thompson et Mme J. Usher ont été réélus administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075340.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

EURO VENTILATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 89.146.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075113.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

EURO VENTILATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 89.146.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075114.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

MATERIAUX CLEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, ZI Langwies.
R. C. Luxembourg B 22.504.

Réunion du conseil d'administration tenue le 10 octobre 2002

Les membres du conseil d'administration présents, délibérant valablement, procèdent aux nominations suivantes:

- Monsieur Norbert Friob, préqualifié, est nommé à la fonction de Président du conseil d'administration;
- Monsieur Gilbert Poeckes, préqualifié, est nommé à la fonction de Vice Président du conseil d'administration;
- Monsieur Arthur Nilles, préqualifié, est nommé à la fonction d'administrateur délégué;
- Monsieur Pascal Lecoq, préqualifié, est nommé à la fonction d'administrateur délégué;
- Monsieur Stéphane Braun, préqualifié, est nommé fondé de pouvoir;
- Madame Marie Hélène Debry, préqualifiée, est nommée fondée de pouvoir.

Junglinster, le 10 octobre 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour *MATERIAUX CLEMENT S.A.*

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03977. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075138.3/231/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.
